

[Accueil](#) > [Transports Canada](#)

Le gouvernement du Canada étudie la faisabilité de relocaliser les opérations ferroviaires de la voie de contournement dans le parc industriel de Lac-Mégantic

De : [Transports Canada](#)

Communiqué de presse

Le 11 juin 2019 Lac-Mégantic (Québec) Transports Canada

Le gouvernement s'est engagé à soutenir la communauté de Lac-Mégantic et à continuer de travailler de près avec la Ville de Lac-Mégantic, ainsi que les municipalités voisines de Frontenac et de Nantes, pour mener à bien le projet de voie de contournement ferroviaire.

Aujourd'hui, l'honorable Marc Garneau, ministre des Transports, annonce l'octroi d'un contrat à la firme Ingénierie RIVVAL pour étudier la faisabilité de relocaliser les activités ferroviaires de Nantes et Frontenac dans le parc industriel de Lac-Mégantic.

L'étude de faisabilité visera entre autres à déterminer les différentes options possibles, à évaluer les coûts de chaque option et à poursuivre le travail amorcé par la Société de développement économique du Granit.

Le gouvernement du Canada répond ainsi à la demande des citoyens et des maires de Lac-Mégantic, Nantes et Frontenac, tout en continuant de collaborer étroitement avec les intervenants provinciaux, municipaux et de l'industrie, et

en surveillant de près la sécurité de l'exploitation ferroviaire et le transport sécuritaire des marchandises dangereuses par tous les modes de transport à travers le Canada.

Citations

« L'attribution de ce contrat est une étape importante qui nous permettra, en collaboration avec tous les intervenants concernés, de prendre une décision éclairée au sujet du transfert des opérations ferroviaires dans le parc industriel de Lac-Mégantic. Nous restons à l'écoute de la communauté dans ce dossier et déployons tous les efforts nécessaires pour y répondre le plus rapidement possible. »

L'honorable Marc Garneau

Ministre des Transports

Faits en bref

- Le 11 mai 2018, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé un financement conjoint du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec pour la construction de la voie de contournement de Lac-Mégantic. Le choix du tracé final est fondé sur de nombreuses études réalisées dans le cadre de l'étude de faisabilité menée par la ville de Lac-Mégantic.
- Cette annonce faisait suite à la déclaration du 23 janvier 2018 du ministre Garneau annonçant l'intention du gouvernement fédéral de contribuer de façon substantielle à la construction d'une voie de contournement à Lac-Mégantic.

- Le financement de la voie de contournement ferroviaire sera assumé à 60% par le gouvernement fédéral et 40% par le gouvernement du Québec.
- Le projet de la voie de contournement est une réponse exceptionnelle et vise à aider le bien-être des résidents de Lac-Mégantic, Frontenac et Nantes et à contribuer à la revitalisation de leur communauté.
- Transports Canada travaille en étroite collaboration avec les municipalités, le gouvernement du Québec et tous les intervenants afin de minimiser les répercussions du projet sur la population.

Personnes-ressources

Delphine Denis

Gestionnaire des relations avec les médias

Cabinet de l'honorable Marc Garneau

Ministre des Transports, Ottawa

613-991-0700

delphine.denis@tc.gc.ca

Relations avec les médias

Transports Canada, Ottawa

613-993-0055

media@tc.gc.ca

Recherche d'information connexe par mot-clés: [TR Transport](#) | [Transports Canada](#) | [Canada](#) | [Transport et infrastructure](#) | [grand public](#) | [communiqués de presse](#) | [L'hon. Marc Garneau](#)

Date de modification :